

ne rien changer à la formule mise en place par le gouvernement dont a fait partie le député et qui prévoyait une diminution de 250 millions de dollars des paiements de transfert au Québec seulement. Le député faisait partie de ce gouvernement-là. Je sais que le député s'y connaît bien dans ce domaine, mais c'est là une des options.

L'autre option que nous avons présentée consiste à trouver une formule permettant d'ajouter un supplément de 10 milliards de dollars au financement des études supérieures, un supplément qui servirait à financer les laboratoires et les bibliothèques ainsi qu'à accroître l'accès.

[Français]

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ):** Monsieur le Président, voici un gouvernement qui se propose de couper définitivement les transferts aux provinces, dans le domaine de l'éducation postsecondaire, et qui pense pouvoir trouver refuge derrière un gouvernement que j'ai eu la fierté de quitter.

Est-ce que le ministre réalise, est-ce que le gouvernement réalise, est-ce que le parti ministériel réalise qu'en coupant les contributions fédérales aux provinces, la réforme des programmes sociaux va alourdir l'endettement des étudiants et transférer sur leur dos une partie du problème de la dette fédérale?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition avait tellement de fierté qu'il n'a pas osé ouvrir la bouche ni quitter le gouvernement conservateur au moment où ce dernier a réduit d'un quart de milliard de dollars les paiements de transfert aux provinces. C'est ça la fierté du député. Pourquoi n'a-t-il rien dit à ce moment-là alors qu'il est si ferme maintenant?

Je voudrais faire ressortir un point fondamental. Rien dans notre proposition ne dit que nous allons réduire les paiements de transfert aux provinces. Celles-ci reçoivent maintenant plus de 6 milliards de dollars en paiements de transfert. Dans dix ans, elles recevront encore 6 milliards de dollars en paiements de transfert. Toutes ces affirmations au sujet d'une diminution de 2,6 milliards de dollars sont pure invention.

• (1420)

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition BQ):** Monsieur le Président, j'avais tellement de raisons de quitter ce gouvernement-là que je n'ai pu les énumérer toutes au moment de mon départ.

Comment le ministre peut-il prétendre que l'acquisition de connaissances soit l'objectif premier de son gouvernement de même que la principale méthode pour stimuler le développement économique quand on sait que sa réforme même va bloquer l'accès à l'université à des milliers de Canadiens et de Québécois?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, c'est la première fois que je suis d'accord avec le député quand il dit qu'il avait tellement de raisons de quitter le gouvernement

précédent. La seule question que je me pose, c'est pourquoi il a attendu si longtemps.

Je viens de dire, dans ma réponse à la question précédente, que nous avons clairement déclaré que nous allons maintenir la formule actuelle de paiements de transfert.

Ce que nous voulons faire, et c'est pour cette raison que nous soumettons une proposition à un débat sérieux, c'est trouver une formule qui nous permettrait d'ajouter un supplément de 10 milliards de dollars sur les dix prochaines années, un supplément qui servirait à élargir l'accès pour les étudiants qui ne peuvent à l'heure actuelle faire des études supérieures.

Il y a actuellement un quart de million de travailleurs canadiens qui veulent retourner au collège et à l'université. Nous devons trouver un moyen pour les aider à le faire. Nous devons trouver un moyen pour accroître le nombre de places et améliorer les installations et les services.

C'est pour cette raison que nous devons trouver plus d'argent, et nous voulons le faire au moyen d'une répartition équitable entre les gouvernements, le secteur privé et les étudiants.

[Français]

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre du Développement des ressources humaines.

Le ministre persiste à nier l'impact négatif de sa réforme sur l'endettement des étudiants canadiens ainsi que sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire. En coupant les paiements de transfert aux provinces en matière d'éducation postsecondaire, sa réforme aura pour effet, au minimum, de doubler les frais de scolarité dès la première année selon l'Association des universités et collèges du Canada.

Comment le ministre peut-il continuer de prétendre qu'en provoquant, par sa réforme, une hausse sans précédent de frais de scolarité, que cela n'aura pas pour effet de réduire l'accessibilité à l'éducation postsecondaire?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai jamais eu pareilles prétentions. Ce que j'ai dit, c'est qu'avec le régime actuel, les frais de scolarité augmentent de 10 p. 100 par année.

Je tiens à souligner, surtout au député du Bloc Québécois, que cette décision n'est pas la nôtre, mais celle des gouvernements provinciaux. Ce sont eux, et non le gouvernement fédéral, qui prennent des décisions concernant l'enseignement. C'est cependant le gouvernement fédéral qui transfère les fonds. Malheureusement, une grande partie des fonds que nous transférons ne parviennent jamais aux universités.

[Français]

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Monsieur le Président, le ministre dit qu'il n'a jamais vu cela, pourtant il l'a écrit dans son Livre vert.

Comment le ministre peut-il demeurer aussi insensible à l'actuel problème de l'endettement des étudiants, alors qu'en plus de faire doubler les frais de scolarité, sa réforme contribuera